

Communiqué de presse

7 oct. 2020

Alerte à la population : vers l'adoption de moyens modernes ?

Les récentes intempéries dans les Alpes-Maritimes ont encore fait trop de victimes et de dégâts matériels. Alors que, dans ce contexte, le gouvernement vient d'annoncer la mise en place d'un nouveau système d'alerte à la population en France, basé sur la technologie cell broadcast, Philippe Jauneau, PDG de ciitélécom, le leader des systèmes d'alerte à la population sur le territoire, plaide pour une ouverture à tous de ce nouveau support et une plus grande sensibilisation des édiles à l'anticipation grâce aux outils du XXI^{ème} siècle.

Le cell broadcast : une excellente nouvelle

Le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, a annoncé une « révolution dans l'alerte à la population ». 50 millions d'euros serviront à mettre en place un système d'alerte par téléphone mobile en cas de danger. Déployé dans toute la France entre juillet 2021 et juin 2022, il s'appuiera sur deux technologies déjà éprouvées hors frontières : le « cell broadcast » (diffusion cellulaire) et l'envoi de SMS géolocalisés.

ciitélécom, expert des solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population, et leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330.000 par heure via 3.000 lignes), équipe plus de 900 collectivités et sites Seveso. Son dirigeant, Philippe Jauneau, se réjouit : « *le cell broadcast est une technologie puissante pour moderniser l'alerte à la population puisque toute personne située dans le périmètre d'une antenne mobile émettant une alerte recevra un message sur son téléphone, quel que soit son appareil, l'opérateur et sans même avoir été préinscrite sur une liste ou avoir téléchargé une application. Il représente donc un support supplémentaire à la palette d'outils déjà utilisables (mail, téléphone, fax, sirènes) pour alerter les populations en cas de danger* ».

A condition que l'outil soit partagé...

Toutefois, le dirigeant reconnaît être en attente des conditions concrètes d'application : « *ce système d'alerte ne doit pas être piloté uniquement par l'exécutif et les préfetures. Ce sont très souvent les maires qui déclenchent des alertes, dans des cas plus ou moins graves, car ils sont en prise directe et immédiate avec leur terrain. Le cell broadcast n'aura donc d'intérêt que s'il devient accessible aux maires, qui le géreront simplement comme un outil supplémentaire dans leur système d'alerte à la population, quel qu'il soit* ». Philippe Jauneau a d'ailleurs sollicité un entretien au Ministère afin de faire passer le message.

Sensibiliser et informer les maires

Au cœur de ce marché depuis 30 ans, ciitélécom constate une croissance plus soutenue de son activité depuis 5 ans, reflet d'une prise de conscience qui s'intensifie. « *Les maires ont un vrai sens des responsabilités, mais ils méconnaissent souvent la puissance et la simplicité des systèmes modernes d'alerte à la population, qui permettent de prévenir en quelques clics, de façon très ciblée, les personnes situées sur une zone de danger imminent* ».

Estimant qu'environ seulement 10% des collectivités est aujourd'hui équipé d'un système d'alerte moderne, il a décidé d'intensifier sa présence au plus près des édiles et lance un plan de développement de ses agences. De 3 à ce jour (Toulouse, Lyon et Aix-en-Provence), il passera à 6 d'ici la fin de l'année (La Rochelle, Rennes, Lille) pour atteindre 19 implantations d'ici 5 ans.

A votre disposition pour une interview ou un point de vue d'expert.

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de ciitélécom : Créée en 1990 par Philippe Jauneau, son actuel dirigeant, **ciitélécom** s'est spécialisée au fil du temps dans les solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population pour en devenir le leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330.000 par heure via 3.000 lignes). Pour cela, la société s'appuie sur 2 sites de production redondés et ultra-sécurisés, ainsi que 4 implantations en France (siège au Mans, agences à Aix en Provence, Lyon et Toulouse). Sa solution phare, **téléalerte**, équipe déjà 60% des Préfectures françaises et plus de 900 clients (mairies, hôpitaux, SDIS, Samu, sites Seveso...). Par ailleurs, **ciitélécom** développe des solutions de gestion de centres d'appels et couplage téléphonie-informatique, de serveurs vocaux, messageries vocales, IBPX et VoIP, ainsi que de synthèse de la parole et reconnaissance vocale. 14 salariés. 17% de croissance annuelle depuis 2015.